

Soumagne: l'échevin a confondu le privé et le public

Charles Ledent

Abattu, mais décidé à « faire face à (ses) responsabilités », ce lundi matin, l'ex-Premier échevin soumagnard, Abel Desmit, plaide la naïveté à propos des faits qui lui sont reprochés, à savoir avoir utilisé des ouvriers communaux pour installer une piste de pétanque chez sa compagne.



DR

Abel Desmit regrette aujourd'hui ce qu'il qualifie de «peccadille».

Y aura-t-il bientôt une « affaire Desmit » ? Ce sera à la justice d'en décider. La commune de Soumagne vient, en effet, d'informer le parquet de Liège, de faits reprochés à l'ex-Premier échevin soumagnard. Il a utilisé du personnel communal pour installer une piste de pétanque chez sa compagne, en juin 2012, alors qu'il était encore échevin.

En janvier dernier, le bourgmestre, Charles Janssens, avait eu vent de rumeurs à ce sujet. Le temps de les vérifier, et de voir qu'elles étaient réelles, et il en informait le conseil communal en avril. Dans un premier temps, un accord avait été passé avec Abel Desmit pour qu'il paie les heures de travail des ouvriers, soit dix heures à 25 euros de l'heure, ce qui est le prix demandé par la commune de Soumagne pour les prestations aux tiers. Mais, le mois suivant, à la demande de Benjamin Houet, le chef du groupe MR au conseil communal, la commune votait l'envoi d'une information au parquet avant la fin juin. Pour l'occasion, une partie de la majorité avait voté avec l'opposition, puisque 17 conseillers communaux sur 24 avaient voté ce point. C'est donc ce qui vient d'être fait.

Nous avons joint Abel Desmit. Il s'explique sur les faits qui lui sont reprochés : « *J'avais décidé de faire moi-même une piste de pétanque chez ma compagne. Une piste qui fait environ quatre mètres sur neuf. À ce moment - on était en juin 2012 -, à une centaine de mètres de là, la chaussée était en réfection. Des ouvriers communaux y travaillaient. Ils arrachaient notamment des morceaux de tarmac. Un des conducteurs des travaux est passé devant la maison, a vu que j'enlevais la terre manuellement. Il a ri et m'a dit : « Je peux te faire ça en trois minutes ! » Il a alors descendu l'allée vers la future piste, et je l'ai laissé faire. Grosse erreur ! Ça a duré une demi-heure à peine. Je n'essaie pas de réduire ma culpabilité, ce que je dis là est la vérité, tout simplement. »*

Deuxième « erreur » de sa part : *« Une fois la terre enlevée, il faut réaliser un empierrement. Or, comme échevin des Travaux, je savais très bien que le tarmac arraché doit être déposé dans une société, en payant. Je me suis donc dit : plutôt que d'aller jeter ce tarmac, autant l'utiliser pour faire la piste. Je me disais, naïvement, que je faisais à la fois gagner du temps aux ouvriers et de l'argent à la commune. Les ouvriers m'ont donc basculé deux camions avec cinq à six mètres cubes de tarmac. Ils ont pelleté avec moi pour l'étendre plus ou moins, et j'ai terminé le travail. »*

Troisième erreur reconnue par l'ex-Premier échevin soumagnard : *« Pour terminer la piste, il fallait encore épandre deux mètres cubes de dolomie. Or, les ouvriers de la commune devaient aller chercher de la dolomie dans la même entreprise, et j'ai demandé qu'ils chargent la mienne en même temps. C'est d'autant plus bête de ma part que, de toute façon, l'entreprise me l'aurait amenée aussi... »*